

COMMUNIQUE

Le Conseil d'Administration de la société, réuni le 28 mars 2018, a :

- arrêté les comptes de l'exercice 2017 qui font ressortir :
 - au niveau social, un bénéfice après impôt de 3 263 K€, après enregistrement d'un résultat exceptionnel de 4 184 K€ provenant de la cession du siège social de Dardilly, de produits financiers résultant du placement de la trésorerie à hauteur de 544 K€, d'une reprise de dépréciation de 159 K€ sur les titres détenus dans la CIE AGRICOLE DE LA CRAU, d'une dépréciation de 24 K€ sur les titres détenus dans SAINT JEAN BOUTIQUE et d'une charge d'impôt de 524 K€,
 - au niveau consolidé, un bénéfice après impôt de 3 986 K€ revenant intégralement au groupe.
- décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 19 juin 2018 à 10 h 30 à Dardilly, le versement d'un dividende de 0,22 € par action au titre de l'exercice 2017.

Comptes consolidés audités (en milliers d'euros)	2017 IFRS	2016 IFRS
Chiffre d'affaires	71 005	64 541
Résultat opérationnel	⁽¹⁾ 4 130	1 309
Coût de l'endettement financier net	362	331
Charge d'impôts	(508)	(197)
Résultat net part du groupe	3 986	1 445
Capitaux propres du groupe	66 443	62 484
Trésorerie	44 082	35 298
Emprunts et dettes financières à long terme	24 695	19 192

⁽¹⁾ Comprend notamment la plus-value sur la cession, par SABETON de l'immeuble de Dardilly pour un montant de 2,3 M€ et par la CIE AGRICOLE DE LA CRAU d'actifs immobiliers pour un montant de 1,9 M€.

Les comptes seront, au plus tard le 30 avril 2018, publiés en intégralité sur le site internet de la société : www.sabeton.fr.

Les documents préparatoires à l'assemblée seront disponibles à compter du 29 mai 2018 sur simple demande par courrier au siège de la société ou par internet à l'adresse : sabeton@sabeton.fr

Contact : Marie-Christine FAURE - Tél : 04.72.52.22.00